



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com



Idées et débats

Revue prédatrice : une vraie menace pour la recherche médicale. 1. Identifier ces revues et comprendre leur fonctionnement



Predatory journals: A real threat for medical research. 1. Identify these journals and understand how they work

A. de La Blanchardière^{a,*}, F. Barde^b, N. Peiffer-Smadja^{c,d,e}, H. Maisonneuve^{f,g}

^a Service des maladies infectieuses et tropicales, UNICAEN, CHU de Caen Normandie, université de Normandie, 14000 Caen, France

^b Service de rhumatologie, Hôpital Bicêtre, AP-HP, 94270 Le-Kremlin-Bicêtre, France

^c National Institute for Health Research Health Protection Research Unit in Healthcare Associated Infections and Antimicrobial Resistance, Imperial College London, London, Royaume-Uni

^d Inserm, IAME, université de Paris, 75018 Paris, France

^e Service de maladies infectieuses et tropicales, Hôpital Bichat – Claude-Bernard, AP-HP, 75018 Paris, France

^f Comité scientifique, IRAFPA (Institute of Research and Action on Fraud and Plagiarism in Academia), Genève, Suisse

^g H2MVV, 30, rue Faidherbe, 75011 Paris, France

INFO ARTICLE

Historique de l'article :

Disponible sur Internet le 15 avril 2021

Mots clés :

Revue prédatrice
Conférence prédatrice
Éthique de la publication
Publication en libre accès
Spam

Keywords:

Predatory journals
Predatory conference
Publication ethics
Open access publication
Academic spam e-mail

RÉSUMÉ

Le modèle de publication en accès ouvert « auteur-payeur », apparu en 2002, attribue à l'auteur ou son institution les frais de traitement des articles dus à la revue après acceptation, pour un montant de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros. De nouveaux éditeurs, aux objectifs purement commerciaux, ont surgi vers la fin des années 2000, qui proposent à des auteurs naïfs et/ou désireux d'étoffer rapidement leurs curriculum vitae par des publications dans des « revues prédatrices ». Elles sont caractérisées par des sollicitations agressives par courriels, un manque d'éthique, l'absence de précisions sur l'éditeur et le comité éditorial, la pauvreté de l'examen critique par les pairs, des auteurs venant préférentiellement de certains pays, des frais de traitement des articles non spécifiés et plus faibles, une absence d'indexation et la promesse d'une publication rapide.

© 2021 Société Nationale Française de Médecine Interne (SNFMI). Publié par Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

ABSTRACT

The “author-pay” model of open access publication, which appeared in 2002, allocates to the author or his institution the costs of processing articles due to the journal after acceptance, for an amount of a few hundred to several thousand euros. New publishers emerged towards the end of the 2000s, which used this model but with purely commercial objectives, offering naive authors and/or wishing to quickly expand their curriculum vitae by publications in “predatory journals”. They are characterized by aggressive e-mail solicitations, lack of ethics, lack of details about the publisher and the editorial board, poor peer review, unspecified and low fees for processing articles, a lack of indexing and the promise of rapid publication.

© 2021 Société Nationale Française de Médecine Interne (SNFMI). Published by Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

1. Introduction

Des revues scientifiques illégitimes, dites « revues prédatrices », ont surgi sur internet à la fin des années 2000 dans la foulée du mouvement mondial du libre accès (« open access » : OA) à la connaissance [1]. Ces nouveaux éditeurs « prédateurs », aux

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : delablanchardiere-a@chu-caen.fr (A. de La Blanchardière).

objectifs purement mercantiles, profitent de la conjonction du besoin des chercheurs de publier et du nouveau modèle « auteur payeur » des revues en OA (selon lequel les clients ne sont plus les lecteurs ou les institutions mais les auteurs des articles, qui paient des frais de publication). De multiples caractéristiques permettent de débusquer ces revues et éditeurs malhonnêtes, comme l'envoi d'emails incitant les scientifiques à publier et le délai très court entre la soumission et l'acceptation de l'article. Elles vendent leurs services à moindre coût à des auteurs naïfs ou désireux d'étoffer rapidement leur *curriculum vitae*, entrant ainsi en compétition avec les revues légitimes dont l'objectif principal est la gestion intègre et durable du savoir (évaluation, transmission, archivage) [2].

Les disciplines biomédicales sont particulièrement visées par les « revues prédatrices ». En France, bien que figurant parmi leurs proies privilégiées, de nombreux médecins ignorent encore ces pratiques, probablement en raison du faible nombre d'articles consacrés à ces revues dans la presse biomédicale francophone. Cet article propose des éléments de réflexion pour définir les revues prédatrices, comprendre leur fonctionnement par rapport aux revues légitimes et aider les médecins à les identifier sur la base de quelques critères essentiels.

2. Contexte : mode d'évaluation de la recherche et science ouverte

Depuis les années 1950, le nombre de publications scientifiques s'est accru sur un mode exponentiel, en raison du développement rapide des connaissances mais aussi de l'évaluation quantitative des médecins chercheurs et des centres hospitaliers universitaires selon le décompte de points SIGAPS (Système d'interrogation, de gestion et d'analyse des publications scientifiques), agrégeant le rang d'auteur et le facteur d'impact (*Journal Impact Factor* de *Clarivate Analytics*). Ce système subordonne les carrières universitaires et le financement de la recherche à des évaluations quantitatives selon le principe « publier ou périr » (« *publish or perish* »).

Simultanément, l'essor d'internet a facilité ce bond quantitatif de la publication en élargissant considérablement les possibilités techniques et les modes de diffusion de l'édition scientifique. Après 300 ans de règne des revues à support papier exclusif, auxquelles chercheurs et institutions étaient tenus de s'abonner, de nombreuses revues médicales de référence publient désormais des versions *online*, simultanément aux éditions papier ou de manière retardée. En médecine, ce sont le *British Medical Journal* (1994) et le *New England Journal of Medicine* (1996) qui ont ouvert la voie en créant leurs sites internet.

C'est dans ce contexte qu'a été initié au début des années 2000 le mouvement mondial pour un accès immédiat, libre et gratuit aux résultats des recherches. Dès 2002 sont apparues des revues purement électroniques en OA obéissant au modèle de l'auteur-payeur. Plusieurs initiatives et déclarations dont la « Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales » de 2003 [3] ont progressivement défini les concepts de libre accès, résumés dans un rapport de l'Unesco de 2013 [4]. Les gouvernements incitent aujourd'hui les chercheurs à publier en libre accès, dont la France avec la « Loi 2016-1321 du 07 octobre 2016 pour une République numérique » et le « Plan national pour la Science Ouverte » du 04 juillet 2018 qui rendent obligatoire l'accès ouvert aux publications et aux données issues des recherches financées au moyen d'appels à projets sur fonds publics [5,6].

La principale modalité de libre accès pour les revues scientifiques est la « voie dorée » (« *gold open access* ») qui obéit au modèle de l'auteur-payeur selon lequel l'auteur ou son institution paye des frais de publication lorsque son manuscrit a été accepté par la revue, dont le montant varie de quelques centaines à plusieurs milliers

d'euros. C'est en particulier le cas des revues du groupe *BioMed Central* (BMC) de Springer, et celles de *PLOS* (*Public Library of Science*). À ce coût près pour les auteurs ou les institutions, les avantages sont nombreux : ces revues conservent les principes de la revue des manuscrits par les pairs du comité de lecture (« *peer-review* ») et du référencement ; les lecteurs accèdent rapidement et gratuitement aux articles ; les auteurs publient des travaux lus par un public plus large qui seraient plus cités et avec de meilleurs scores d'attention Altmetric (scores mesurant leur présence dans les réseaux sociaux et sur internet), quoique cela varie selon les disciplines [4].

Malheureusement, de nouveaux éditeurs, aux objectifs purement commerciaux, ont surgi vers la fin des années 2000. Leurs revues, appelées « revues prédatrices » (RP) depuis 2012 par Jeffrey Beall, un bibliothécaire de l'université du Colorado, ont été définies par lui comme le fait d'éditeurs exploitant de manière non professionnelle le modèle de l'auteur-payeur du « *gold OA* » pour leur propre profit [1]. Au-delà des RP que nous détaillerons, ce modèle économique est utilisé pour publier des livres et organiser des conférences prédatrices.

3. Différencier les revues prédatrices des revues légitimes

3.1. Définition

En 2019, une définition consensuelle des RP a été établie par un panel d'experts internationaux représentant des sociétés d'édition, des bailleurs de fonds de recherche, des chercheurs, des décideurs, des universités, des bibliothécaires et des soignants engagés dans la recherche. Des travaux faits en amont ont permis de proposer cette définition : « Les revues et éditeurs prédateurs sont des entités qui privilégient l'intérêt personnel au détriment de la connaissance et se caractérisent par des informations fausses ou trompeuses, un écart par rapport aux bonnes pratiques éditoriales et de publication, un manque de transparence et des sollicitations agressives sans discernement » [2].

Cette définition, qui à travers la recherche parle de l'accroissement des connaissances, met en exergue l'absence d'intégrité scientifique, ainsi que l'opacité et la duplicité des RP. Ceci a conduit naturellement des documentalistes et organisations à les lister. La liste n'étant jamais définitivement arrêtée, il nous est apparu nécessaire de préciser autant que possible leurs caractéristiques qui apparaissent comme des critères utiles aux lecteurs et aux chercheurs pour étayer l'indispensable esprit critique qu'il faut avoir dans ces cas-là.

3.2. Listes de revues prédatrices

La nécessité d'un repérage des RP a conduit Jeffrey Beall à publier en 2010 une « liste de Beall » dans son blog. Cependant, les plaintes formulées par certains éditeurs et documentalistes l'ont contraint à retirer sa liste et à arrêter son blog en janvier 2017 [8]. La liste originale reste consultable, d'une part, à partir d'archives de la liste de Beall et, d'autre part, sur le site anonyme « *Stop Predatory Journals* » [9,10]. La liste de Beall évaluait le nombre d'éditeurs prédateurs en 2016 à plus de 1000, soit 15 % des éditeurs en OA (Fig. 1) [9]. Beall a été très critiqué par des collègues restés anonymes. Le site qui hébergeait la liste initiale de Beall a été vendu en 2018 et domicilié en Serbie en perdant en transparence et en fiabilité.

Par ailleurs, Cabells international, une société américaine qui propose aux universités des services d'aide à la publication, dont l'évaluation de revues avec des listes blanches payantes par discipline (« *whitelists* », aujourd'hui appelées « *Journalistics* »), a lancé en juin 2017 une liste noire payante (« *blacklist* », aujourd'hui appelée « *Predatory Reports* ») à la suite de l'arrêt du blog de J. Beall. Cette liste noire, que Cabells actualise, comprend environ 13 000 revues

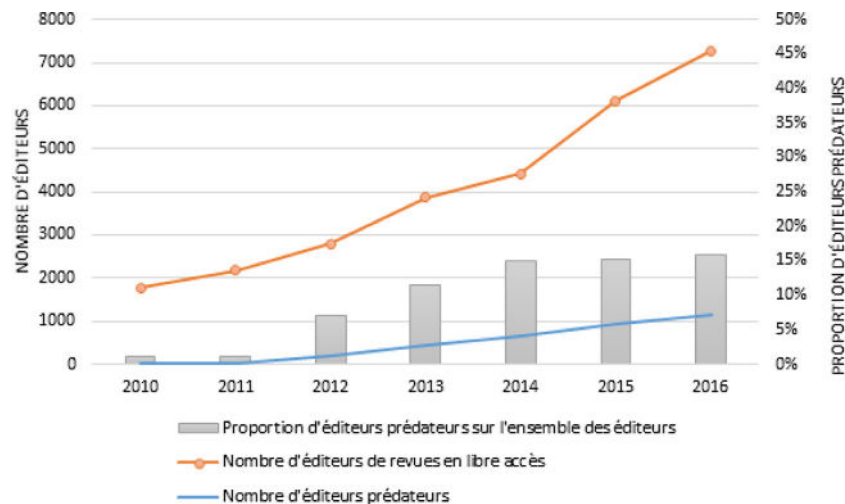


Fig. 1. Croissance des éditeurs prédateurs par rapport à l'ensemble des éditeurs de revues en libre accès de 2010 à 2016 d'après la liste de Beall [9].

qualifiées de prédatrices à partir de 74 critères pondérés classés en sévères, modérés, et mineurs à la date du 20/03/2019 [11]. Elle contiendrait 63 % des éditeurs et 94 % des revues de la liste de J. Beall [12].

Il existe d'autres listes de revues prédatrices. Toutefois, elles ne sont jamais exhaustives ni à jour et également sources de divergence comme l'a démontré une analyse comparative de quatre listes noires et de dix listes blanches [13].

3.3. Caractéristiques

Bien que la littérature sur le sujet montre qu'il n'y a pas de liste de critères établie de manière indiscutable pour repérer les RP, certaines caractéristiques reviennent toutefois souvent, comme le constate une revue exploratoire de 2018 (*scoping review*) : sollicitation agressive et persuasive par courriels, faible niveau de transparence, détails absents ou non vérifiables sur l'éditeur, comité éditorial non établi, incomplet ou sans légitimité, déficit d'éthique scientifique, pauvreté du *peer review*, auteurs venant préférentiellement de certains pays, frais de traitement des articles non spécifiés et/ou souvent faibles, absence d'indexation [14].

Une revue systématique a comparé 93 listes de critères ou de recommandations : outre une grande similarité entre ces listes, pour la plupart en anglais, elles comprennent en moyenne 11 éléments et peuvent être complétées en quelques minutes [15].

Une autre étude a abouti à proposer 13 critères après avoir comparé trois groupes de revues biomédicales : 93 revues prédatrices issues de la liste de J. Beall, 99 revues légitimes en libre accès total et 100 revues hybrides [16] :

- thématiques incluant des sujets non médicaux ;
- page d'accueil du site web contenant des fautes d'orthographe et de grammaire ;
- images déformées, floues ou potentiellement non autorisées ;
- langue de la page d'accueil ciblant davantage les auteurs que les lecteurs ;
- mesure d'impact trompeuse comme l'Index Copernicus promue sur le site web ;
- absence de description du processus de traitement des manuscrits ;
- soumission des manuscrits par courrier électronique ;
- promesse de publication rapide ;
- absence de politique de rétractation ;
- absence d'information sur l'existence et les modalités d'un archivage ;

Encadré 1 : Les éditeurs de livres numériques (*vanity press*).

À côté des éditeurs « légitimes », qui publient des magazines et livres numériques gratuits suivant le modèle « auteur-payeur », sont apparus des « éditeurs prédateurs » de livres scientifiques numériques gratuits qui ne recourent à aucun *peer-review*. Ce sont, par exemple, les sociétés d'éditions classées « *vanity press* » de la Beall's list (<https://beallslist.net/vanity-press/>). Ces éditeurs fonctionnent un peu comme les revues prédatrices pour produire des livres : spam emails sollicitant des chapitres, noms usurpés de rédacteurs des livres, et éventuellement paiements pour publier selon que le livre est en libre accès ou vendu, avec des contrats très restrictifs confisquant aux auteurs leurs droits.

Certains se sont spécialisés sans la vente de thèses (sous format électronique ou papier), ce qui peut satisfaire des chercheurs de pays en voie de développement qui voient dans cette cession gratuite de leur œuvre non pas une exploitation lucrative mais une opportunité de diffusion de leur travail.

Il existe, par ailleurs, un registre de livres électroniques en accès libre : le « *Directory of Open Access Books* » (DOAB) (<https://www.doabooks.org/>), répertoire contenant près de 30 000 livres académiques publiés par près de 400 éditeurs. Si un livre n'est pas dans ce registre, il faut se demander s'il ne s'agit pas d'une publication de type « *vanity* ».

- frais de publication des articles moins élevés (100 dollars US en médiane) ;
- opacité du traitement des droits d'auteurs ;
- e-mail de contact non professionnel (par exemple : @gmail.com ; @yahoo.com).

3.3.1. Sollicitations par email

Elles encombrant quotidiennement les boîtes emails des scientifiques de tous les pays (spams), à une fréquence fonction du niveau de notoriété scientifique. Elles écorchent volontiers les noms des destinataires. Au-delà des RP, il existe des sollicitations pour écrire des chapitres de livres (Encadré 1) ou pour participer à des conférences souvent qualifiées de prédatrices car fonctionnant sur le même modèle (Encadré 2) [14,17]. Malgré un abord flatteur ou familier (« Cher et estimé professeur », « *Respected professor* », « *Hello Dr X. . .* », « *Greetings from. . .* »), ces emails sont agressifs sur le plan commercial (Encadré 3). Ils peuvent être générés par des robots. Ils invitent à soumettre rapidement des articles ou à intégrer des

Encadré 2 : Les conférences prédatrices.

Les éditeurs de revues prédatrices (RP) utilisent le même modèle économique pour tromper les chercheurs en leur proposant d'assister et/ou d'être orateur lors de congrès douteux appelés aujourd'hui « conférences prédatrices » (CP).

Ces CP, à la différence d'authentiques conférences scientifiques :

- ne sont pas connues ni encouragées par la communauté scientifique de la spécialité ;
- n'associent pas de sociétés savantes mais imitent parfois leur site internet ;
- ont des sites internet avec ou sans le programme ;
- couvrent un champ de connaissances souvent très large ;
- affichent dans leur comité des experts connus, sans forcément les informer ;
- ne prévoient pas de sélection pour les résumés des communications ;
- se tiennent dans des villes touristiques, dont des villes françaises, et des lieux prestigieux (qui sont remplacés en dernière minute par un hôtel simple) ;
- ne rémunèrent pas les orateurs qui doivent au contraire payer une somme qui peut s'ajouter aux frais d'inscription ;
- délivrent des prix (« awards ») fantaisistes dans diverses catégories,

Des institutions prestigieuses ou des universités ont été piégées [6]. Des témoignages existent sur cette pratique [7]. Une chercheuse explique après avoir dépensé 2500 £ (dont 400 £ de frais d'inscription) pour aller présenter une conférence à Vancouver [8].

Il existe aussi des CP payantes virtuelles type « webinaire », auxquelles les participants se joignent par *WhatsApp* ou *Skype*, avec des prix fantaisistes [9].

Tout comme les RP, c'est un faisceau d'arguments qui va permettre de conclure à une CP qui joue sur la confusion en imitant les caractéristiques et les sites de véritables revues ou conférences, ou de leurs sociétés savantes. Un site internet, comme celui des RP, est destiné à aider les chercheurs à les repérer lorsqu'ils choisissent une conférence (<https://thinkcheckattend.org/>). Des sociétés savantes, dont des françaises (Journées dermatologiques de Paris, par exemple), ont été confrontées à cette escroquerie. Des précautions peuvent être utiles comme mettre un avertissement sur le vrai site du congrès et envoyer des emails aux membres de la société savante afin de les prévenir.

Encadré 3 : Exemples d'emails envoyés par des revues prédatrices à des chercheurs.

Adressé le 11/08/2020 à un infectiologue en vue d'un article de rhumatologie pour le 24/08/2020

Dear A de La Blanchardière,

Wish you to be in safe from COVID-19 and have good health.

We are in shortfall of articles for successful release of Volume 4 Issue 1 in our Journal XXXX (ISSN: XXXX-XXXX). Moreover, we have gone through all your articles and eminent profile in online. By considering that we are interested to invite you to join in our Editorial Board. Is it possible for you to support us with your article for this issue on or before 24 August? If this is a short notice please do send your 2-page opinion/mini-review/short communication, we hope 2-page article isn't time taken for an eminent author like you.

You can submit your Manuscript to this email ID: xxxxxxxx@xxxxxx.us.

We are confident that you are always there to support us. Await your submissions.

Best regards, Z, Managing Editor, California – 90024, USA.

Email de février 2020 adressé à un infectiologue

Dear Nathan Peiffer-Smadja,

Hope I am not irritating you with my email. If yes sorry for the inconvenience caused by my end. I am X working as a manager of Journal XXXX (ISSN: XXXX-XXXX) sends invitation to eminently like you to help me in growth of my Journal. I know that you are getting hundreds of solicited email and got fed up with the invitations that you have got. But, please be in my position understand the problem I am facing as nowadays it is becoming very hard to get trust of authors. Trust me in my efforts, I will believe in you that you are the person who illuminate my hope for my journals future. Today I am leaving my desk in a small hope that tomorrow will be my turning point for me, and my journal and I get novel article from you. Please help me in rejoicing this day. Awaiting your hasty response.

Dr X, Managing editor

Extraits d'un email de septembre 2020 adressé à un médecin de santé publique

Dear Hervé Maisonneuve,

Journal XXXX is a peer-reviewed international academic journal, providing a good platform for all academics, researchers and those who are interested in emerging trends and issues in clinical medicine research to exchange ideas.

Having been greatly attracted by your paper entitled "Have ignorance and abuse of authorship criteria decreased over the past 15 years?", we cordially invite you to contribute papers and join our Editorial Board/Reviewer Panel. We have dedicated ourselves to building Journal XXXX into one of the leading journals in the world. Prominent scholars are cordially invited to join the Editorial Board/Reviewer Team. Do you have any interest in being an editorial board member or a reviewer? If you want to know more about joining us, please click the link below: <http://www.xxxxxxx.org/joinus>. Advantages of Joining Us as an Editorial Board Member or a Reviewer: a) Quickly increasing your visibility in your field; b) Obtain original information on latest academic discoveries; c) Obtaining a formal certificate (e-version) issued by the editorial office; d) Have your name and affiliation listed on the official website of the journal. Journal XXXX was established with the objective of promoting academic communication all over the world in a more effective and efficient manner. During the past years, numerous specialists have contributed lots of works to the journal. We invite you to send other unpublished works of relevant fields to the journal. Your latest research on the topic of this paper is also warmly welcomed. With your contribution, peers in your academic community will benefit a lot in the process of scholarly research. If you are ready to submit a paper, please refer to our website: <http://www.xxxxxxx.org/submission/>.

Faithfully yours, Editorial Office of Journal Y

comités éditoriaux fantaisistes, y compris dans des domaines qui ne sont pas ceux des destinataires.

3.3.2. Nom, logo, de la revue ou de l'éditeur

Le nom de la revue, souvent ronflant ou imprécis, reste inconnu. Il peut être trompeur car proche d'une revue légitime pour la concurrencer. Les logos ressemblent aussi parfois à ceux de revues ou d'éditeurs légitimes.

3.3.3. Thématique de la revue

Parfois vaste, pouvant aller jusqu'à couvrir presque tous les domaines scientifiques.

3.3.4. Site internet

Souvent peu ergonomique. Le style graphique peut aussi mimer celui de revues sérieuses.

3.3.5. Siège social, coordonnées

De nombreuses sociétés ont été créées, souvent en Inde, puis finalement dans le monde entier : Nigeria, Égypte, mais aussi

Canada, États-Unis, Belgique, etc. Environ 40 % des revues prédatrices listées par Cabells auraient de fausses adresses postales et électroniques aux USA, alors que très peu y sont basées [18]. Les informations professionnelles peuvent être non valides ou impossibles à vérifier. Nous ne connaissons pas de RP gérées depuis la France.

3.3.6. Comité éditorial

Parfois fictif d'autant qu'il peut afficher des scientifiques connus sans leur consentement (sur la foi de témoignages personnels non communicables).

3.3.7. Éthique éditoriale, rétractation, droits d'auteurs, archivage

Il n'y a aucune politique de rétractation, ni de garantie sur l'archivage numérique à long terme et sur les droits d'auteurs, certaines RP allant jusqu'à demander un transfert de droits d'auteurs dès la soumission. Certaines revues prétendent faussement être membres de l'*International Committee of Medical Journal Editors* (ICMJE), de *World Association of Medical Editors* (WAME), du *Committee On Publication Ethics* (COPE), de l'*Open Access Scholarly Publishers Association* (OASPA). Elles plagient les recommandations de ces organisations, en reprennent les logos. Des articles peuvent être publiés deux fois dans la même revue, ou dans une autre revue du groupe.

3.3.8. Qualité de l'édition

Nombreuses erreurs de typographie et d'orthographe sur le site de la revue et dans les articles.

3.3.9. Délai de publication, processus d'examen par les pairs (peer review)

L'invitation par email se double de la promesse souvent tenue d'une publication très rapide. Effectivement, ces revues publient les articles sur leurs sites en quelques jours à 3 semaines, rarement plus de 3 mois, témoignant souvent d'une acceptation avec peu ou pas de corrections ou de l'absence de véritable *peer review*. Si un *peer review* existe, il ne retarde a priori jamais ce délai rapide de publication et n'engendre jamais de refus de publication de l'article.

3.3.10. Indexation

Des revues disent avoir le facteur d'impact (*Journal Impact Factor*, attribué par Clarivate Analytics) ou le SJR (*SCImago Journal Rank*, attribué par la base Scopus d'Elsevier) alors qu'elles n'y sont pas indexées. D'autres disent être indexées dans *PubMed* de l'*US National Library of Medicine*, alors que c'est faux. Des indicateurs sont fabriqués à partir d'index trompeurs du type *Index Copernicus*, *Universal Impact Factor*, *Global Impact Factor*, etc., qui leurrent les chercheurs [8]. La plupart de ces revues ne sont indexées par aucune base de données bibliographiques sérieuse, comme MEDLINE (avec son interface PubMed), Scopus et EMBASE d'Elsevier, *Web of Science* de Clarivate Analytics), qui sont des bases de données difficile à incrémenter frauduleusement, à la différence de *Google Scholar* qui peut en indexer certaines. Des articles de RP sont parfois déposés néanmoins dans des archives ouvertes comme PubMed Central.

3.3.11. Mode de soumission

La plupart des revues prédatrices proposent de soumettre un manuscrit par email à une adresse non professionnelle, du type prénom@gmail.com, ou editor@... Certaines proposent de soumettre sur un serveur en ligne peu fonctionnel. Il n'y a pas d'accusé de réception, une facture peut être envoyée en promettant la publication dès réception du virement. Il n'y a pas toujours d'épreuves (*proofs*) à vérifier avant parution.

3.3.12. Frais de publication

Sur le site, les frais peuvent être peu visibles voire absents et annoncés seulement après acceptation du manuscrit [17,18]. La somme demandée peut être supérieure ou inférieure à celle affichée. Elle peut être faible (mais pas toujours).

4. Existe-t-il une « zone grise » entre revues prédatrices et légitimes ?

Au-delà des éditeurs dont toutes les revues sont en violation des règles de bonnes pratiques de publication, il existe d'autres éditeurs dont les revues ne sont pas totalement dans cette zone, car elles ont des pratiques respectant partiellement les modèles de revues légitimes, c'est ce que K. Siler nomme la « zone grise » [19].

Parmi eux, certains semblent progresser dans l'adoption de pratiques légitimes. *Hindawi* (lancé en Égypte en 1997 et rapidement surnommé « *The house of spam* » en raison de son agressivité) a évolué dans ce sens. Il s'est installé à Londres en 2013, a embauché des professionnels de l'édition et a amélioré ses pratiques.

Pour d'autres, l'objectif lucratif est évident. Par exemple les groupes MDPI (basé en Suisse et en Chine) et *Frontiers* (basé à Lausanne en Suisse) ont été classés comme éditeurs prédateurs par J. Beall, par des blogs comme celui de Leonid Schneider (<https://forbetterscience.com/>) et par d'autres organisations [23]. Des conflits sévères au niveau des comités de rédaction y ont été observés. Les membres de comités de rédaction peuvent être brutalement remplacés par d'autres chercheurs. Des témoignages sur ces pratiques ont été rapportés pour *Frontiers* par Leonid Schneider dans son blog et pour MDPI [20,21]. Les revues de *Frontiers* ont un taux élevé d'acceptation des manuscrits, elles ne suivraient pas toujours les recommandations des relecteurs proposant de refuser un manuscrit. Le volume de publication de ces éditeurs est important. Les frais de publication augmentent régulièrement, par exemple pour 20 des 61 revues de *Frontiers* publiées en 2019 et 2020, ils ont augmenté de plus de 18 %, jusqu'à 55 % [22] ; l'augmentation annuelle des profits de ces groupes est impressionnante [23]. Ceci pourrait globalement favoriser la publication d'articles de qualité douteuse. L'opacité des ressources et la non-communication publique des bilans financiers caractérisent ces éditeurs privés.

La revue *Oncotarget*, publiée par l'éditeur *Impact Journals LLC* basé à New York, était populaire dans le milieu de la cancérologie et a eu un facteur d'impact par Clarivate Analytics de 2011 à 2016. En 2017, elle publiait encore 70 numéros (jusqu'à 100 articles par numéro) pour un total annuel de 115 528 pages. Dès la perte du facteur d'impact, la production d'articles a chuté avec 7307 pages publiées en 2019. Longtemps qualifiée de revue grise, elle semble aujourd'hui davantage identifiée comme une RP.

Les revues de la zone grise empruntent à la fois aux revues prédatrices et aux revues légitimes : relèvent du registre des RP les spams agressifs, le facteur d'impact qui peut être perdu, les pratiques de *peer review* variables, et l'exigence auprès des comités de rédaction de taux d'acceptation élevés des articles (60 à plus de 80 %), mais on retrouve aussi souvent des articles mis en ligne de manière correcte et stable avec des adresses postales et électroniques exactes et des frais de publication élevés (1000 à 3000 \$) comme ceux des revues légitimes.

5. Conclusion

Les RP sont en pleine expansion. Nées à la fin des années 2000 à la faveur du déploiement du libre accès sur internet et du modèle de publication « auteur payeur », elles dévoient les règles de la publication scientifique. Seul un ensemble d'indices permet d'identifier leur potentiel caractère prédateur. C'est d'autant plus

compliqué que certaines revues dites en « zone grise » empruntent aux caractéristiques des revues légitimes et des RP, rendant encore plus difficile le choix d'une revue où publier de manière intègre. Publier dans une revue prédatrice, qui devait être considéré comme une pratique douteuse en recherche [24], l'est dorénavant en vertu du Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche, qui désigne comme « pratique inacceptable » le fait de « créer ou soutenir des revues qui sapent le contrôle de la qualité de la recherche » [25].

Nous verrons dans un autre article les conséquences des RP et les moyens que les acteurs concernés peuvent mettre en œuvre pour les contrer. Seule une information large, à laquelle ces articles veulent contribuer, et des actions concertées pourront préserver un modèle vertueux des publications scientifiques.

Financement

Nous n'avons aucune source de financement à déclarer.

Contribution

ADLB et HM ont conçu l'article, collecté et analysé les références. ADLB, FB, NPS et HM ont réalisé une analyse critique du manuscrit et contribué à sa version finale.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Remerciements

Les auteurs remercient les relecteurs externes dont les commentaires ont contribué à l'amélioration de cet article.

Références

- [1] Beall J. Medical publishing triage – Chronicling predatory open access publishers. *Ann Med Surg (Lond)* 2013;2:47–9.
- [2] Grudniewicz A, Moher D, Cobey KD, Bryson GL, Cukier S, Allen K, et al. Predatory journals: no definition, no defence. *Nature* 2019;576:210–2.
- [3] Déclaration de Berlin sur le Libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales; 2003 [https://fr.unesco.org/open-access/sites/open-access/files/BerlinDeclaration_wsis_fr_0.pdf].
- [4] Swan A. Principes directeurs pour le développement et la promotion du libre accès. Paris: UNESCO; 2013. p. 84, http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002220/222085f.pdf.
- [5] Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique. *J Off République Fr* 2016 [https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/10/7/ECF1524250L/jo/texte. Accès au site le 14/12/2020].
- [6] Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Plan national pour la science ouverte; 2018. p. 12 [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/67/2/PLAN.NATIONAL_SCIENCE.OUVERTE.978672.pdf].
- [7] Black CS, Lehane DJ, Burns C, O'Donnell BD. An examination of the effect of open versus paywalled access publication on the disseminative impact and citation count of publications in intensive care medicine and anesthesia. *J Crit Care* 2018;46:88–93.
- [8] Richtig GM, Berger M, Lange-Asschenfeldt B, Aberer W, Richtig E. Problems and challenges of predatory journals. *J Eur Acad Dermatol Venereol* 2018;32:1441–9.
- [9] Beall's List: Potential, possible, or probable predatory scholarly open-access publishers. https://scholarlyoa.com/publishers/. Accès au site le 14/12/2020.
- [10] List of Predatory Journals. https://predatoryjournals.com. Accès au site le 14/12/2020.
- [11] Cabbels. The source. Cabbels Predatory Report Criteria v 1.1. https://blog.cabbels.com/2019/03/20/predatoryreport-criteria-v1-1/. Accès au site le 14/12/2020.
- [12] Strinzel M, Severin A, Milzow K, Egger M. Blacklists and whitelists to tackle predatory publishing: a cross-sectional comparison and thematic analysis. *mBio* 2019;10(3):e00411–9, http://dx.doi.org/10.1128/mBio.00411-19.
- [13] Koerber A, Starkey JC, Ardon-Dryer K, Cummins RG, Eko L, Kee KF. A qualitative content analysis of watchlists vs safelists: how do they address the issue of predatory publishing? *J Acad Libr* 2020;46:102236.
- [14] Cobey KD, Lalu MM, Skidmore B, Ahmadzai N, Grudniewicz A, Moher D. What is a predatory journal? A scoping review. Version 2. *F1000Res* 2018;7:1001, http://dx.doi.org/10.12688/f1000research.15256.2 [eCollection 2018].
- [15] Cukier S, Helal L, Rice DB, Pupkaite J, Ahmadzai N, Wilson M, et al. Checklists to detect potential predatory biomedical journals: a systematic review. *BMC Med* 2020;18:104.
- [16] Shamseer L, Moher D, Maduekwe O, Turner L, Barbour V, Burch R, et al. Potential predatory and legitimate biomedical journals: can you tell the difference? A cross-sectional comparison. *BMC Medicine* 2017;15:28.
- [17] Wood KE, Krasowski MD. Academic E-Mail overload and the burden of "Academic Spam". *Acad Pathol* 2020;7, http://dx.doi.org/10.12688/f1000research.15256.2 [2374289519898858. eCollection 2018].
- [18] Lippi G, Gillery P, Lackner KJ, Melichar B, Payne DA, Schlattmann P, et al. Scientific publishing in the "predatory" era. *Clin Chem Lab Med* 2018;56:683–4.
- [19] Siler K. Demarcating spectrums of predatory publishing: economic and institutional sources of academic legitimacy. *J Assoc Inf Sci Technol* 2020;71:1386–401.
- [20] Schneider L. Editor sacked over rejection rate: "not inline with Frontiers core principles"; 2018 [https://forbeterscience.com. Accès au site le 14/12/2020].
- [21] de Vrieze J. Open-access journal editors resign after alleged pressure to publish mediocre papers; 2018 [https://www.sciencemag.org. Accès au site le 14/12/2020].
- [22] Morrison H. Frontiers 2020: a third of journals increase prices by 45 times the inflation rate; 2020 [https://sustainingknowledgecommons.org. Accès au site le 14/12/2020].
- [23] Brockington D. MDPI Journals–2015 to 2019; 2020 [https://danbrockington.com. Accès au site le 14/12/2020].
- [24] Barde F, Peiffer-Smadja N, de la Blanchardière A. Fraude scientifique: une menace majeure pour la recherche médicale. *Rev Med Interne* 2020;41:330–4.
- [25] ALLEA publishes revised edition of The European Code of Conduct for Research Integrity; 2017 [Accès au site le 14/12/2020].